

**Complément d'information sur le potentiel  
archéologique**





SNC-LAVALIN  
Environnement

---

# Projet Rabaska - Terminal méthanier Lévis- Beaumont Étude de potentiel archéologique

---

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
	<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	ii
	<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	iii
	<b>LISTE DES INTERVENANTS</b> .....	iv
<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	1
	1.1 Mandat .....	1
	1.2 Résultats généraux .....	1
	1.3 Structure du rapport .....	2
<b>2.</b>	<b>MÉTHODES UTILISÉES</b> .....	4
	2.1 Volet amérindien .....	4
	2.2 Volet eurocanadien .....	6
<b>3.</b>	<b>MILIEU NATUREL</b> .....	7
	3.1 Le paysage actuel .....	7
	3.1.1 Situation de l'aire d'étude .....	7
	3.1.2 Caractérisation du paysage (physiographie, topographie) .....	8
	3.1.3 Topologie .....	9
	3.2 Le paléoenvironnement .....	10
	3.2.1 La déglaciation et le début de la mer de Goldthwait .....	10
	3.2.2 L'émersion progressive et l'évolution du détroit de Québec .....	14
	3.2.3 L'évolution du climat et du couvert végétal .....	16
<b>4</b>	<b>OCCUPATION AMÉRINDIENNE</b> .....	17
	4.1 Préhistoire .....	17
	4.2 Période historique .....	27
	4.2.1 La mission de Saint-François de Sales .....	28
	4.2.2 La Pointe-Lévy .....	29
	4.3 Sites archéologiques connus .....	31
<b>5</b>	<b>OCCUPATION EUROCANADIENNE</b> .....	32
	5.1 Nature et ancienneté du peuplement .....	32
	5.2 Sites archéologiques connus et lieux d'intérêt patrimonial .....	34
<b>6</b>	<b>DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	42
	6.1 Potentiel archéologique préhistorique .....	42
	6.2 Potentiel archéologique historique .....	44
<b>7</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	48
	<b>OUVRAGES CONSULTÉS</b> .....	49

## LISTE DES FIGURES

	<b>Page</b>
<b>Figure 1 -</b> Localisation du territoire à l'étude illustrant les trois options retenues.....	3
<b>Figure 2 -</b> Schéma de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent. ....	11
<b>Figure 3 -</b> Le détroit de Québec vers 10 500 ans A.A., alors que le niveau marin se situait à 90 mètres. ....	13
<b>Figure 4 -</b> Le détroit de Québec vers 10 000 ans avant aujourd'hui incluant la localisation des sites paléindiens et archaïques anciens connus.....	25
<b>Figure 5-</b> Carte réalisée en 1608 par Champlain. ....	30
<b>Figure 6 -</b> Extrait d'un plan de Gédéon de Catalogne de 1709 illustrant la zone à l'étude. ....	35
<b>Figure 7 -</b> Extrait d'un plan de Murray de 1763 illustrant la zone à l'étude. ....	36
<b>Figure 8 -</b> Extrait d'un plan de Bouchette de 1815 illustrant la zone à l'étude. ....	37
<b>Figure 9 -</b> Extrait d'un plan d'Adams 1826 illustrant la zone à l'étude.....	38
<b>Figure 10 -</b> Localisation approximative du Fort de Beaumont.....	41
<b>Figure 11 -</b> Localisation des options « North » et « West » incluant le potentiel archéologique préhistorique et historique.....	45
<b>Figure 12 -</b> Localisation de l'option « East » incluant le potentiel archéologique préhistorique.....	46

## LISTE DES TABLEAUX

	<b>Page</b>
<b>Tableau 1-</b> Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation.....	16
<b>Tableau 2 -</b> Sites archéologiques historiques connus.....	39
<b>Tableau 3 -</b> Lieux d'intérêt patrimonial localisés à proximité du territoire à l'étude.....	40
<b>Tableau 4 -</b> Identification des zones de potentiel archéologique historique .....	47







# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Mandat

En mai 2004 SNC-Lavalin Environnement inc. confiait à Arkéos inc. le mandat de produire une étude de potentiel archéologique concernant un projet de construction d'un port méthanier dans les environs de la municipalité de Ville-Guay (projet Rabaska). Par la construction de ce port, le consortium Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge pourra recevoir par bateau du gaz naturel liquéfié et le redistribuer via un futur gazoduc reliant le port méthanier au réseau existant TQM dans les environs de la municipalité de Saint-Nicolas.

Le mandat d'Arkéos inc. a été dès le départ divisé en deux étapes, soit 1) identifier les sites archéologiques connus et les bâtiments ou lieux patrimoniaux déjà connus et répertoriés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (M.C.C.Q.) ou les municipalités régionales du comté (M.R.C.) concernées et 2) identifier les zones de potentiel archéologique, tant historique que préhistorique dans les limites de trois secteurs retenus (figure 1). Le territoire considéré pour la première étape correspond à un rayon d'environ trois kilomètres en ayant comme limite ouest la municipalité de Ville-Guay, Beaumont à l'est, la rive du fleuve Saint-Laurent au nord et les environs de l'autoroute 20 au sud (figure 1).

## 1.2 Résultats généraux

La première étape du mandat a permis d'identifier dans la zone à l'étude étendue trois sites archéologiques historiques et un préhistorique (voir section 4.3) de même que 11 lieux d'intérêt patrimonial (voir tableau 3). Ajoutons la possibilité que le Fort de Beaumont, consistant en des bases de béton supportant deux canons, soit localisé dans l'aire d'étude. L'emplacement précis de cet ouvrage militaire datant de la première guerre mondiale reste cependant inconnu. Aucun de ceux-ci n'était localisé dans les limites des trois secteurs retenus. Le second volet de l'étude de potentiel archéologique a permis de cibler 9 zones à potentiel préhistorique (P-1 à P-9) dont trois (P-1 à P-3) dans le secteur nord (*North option*) et 6 (P-4 à P-9) dans le secteur est (*East option*). Les dimensions de ces zones, qui apparaissent sur les figures 11 et 12, sont variables et sont présentées au chapitre 6. Ajoutons qu'une zone à potentiel historique (H-1) a été circonscrite dans les limites du secteur nord (*North option*). Celle-ci s'étire le long de la route 132, côté sud, sur une profondeur de 100 mètres par une longueur de 3,6 kilomètres. Le secteur ouest (*West option*) ne

présente aucune zone à potentiel archéologique et doit donc être privilégié pour la construction du terminal méthanier.

### **1.3 Structure du rapport**

Le prochain chapitre présente les méthodes employées pour mener à bien le mandat. Le chapitre 3 contient un survol de l'environnement actuel et passé et ces informations ont été mises à profit afin de déterminer le potentiel archéologique préhistorique. Le chapitre suivant présente les grandes lignes du peuplement amérindien préhistorique et historique et une description des sites connus. Le chapitre 5 dresse un portrait général de l'occupation eurocanadienne et contient les informations relatives aux sites et lieux d'intérêt patrimonial connus, ce qui à leur tour a facilité la sélection des zones de potentiel archéologique historique. Le potentiel archéologique préhistorique et historique est contenu au chapitre 6. La localisation des zones de potentiel archéologique est illustrée sur des photos aériennes à l'échelle de 1 : 15 000 à la fin du chapitre 6. Finalement, le chapitre 7 expose les recommandations.



## **2. MÉTHODES UTILISÉES**

L'étude du potentiel archéologique dresse un tableau diachronique de l'occupation humaine de la préhistoire à aujourd'hui. Les objectifs de cet exercice sont de deux ordres :

- cerner les manifestations culturelles qui ont modelé le caractère social et économique des diverses ethnies concernées;
- fournir un outil de gestion et de planification utilisable dans le processus d'acquisition des connaissances, de sauvegarde et de mise en valeur des ressources patrimoniales.

Le travail se subdivise en deux volets :

- l'étude de potentiel préhistorique (ou amérindien);
- l'étude de potentiel eurocanadien.

### **2.1 Volet amérindien**

Cet aspect permet de cerner et de hiérarchiser (chapitres 3 et 4), à l'aide de phénomènes environnementaux et culturels, des espaces nommés zones de potentiel archéologique. Une zone est ainsi définie lorsqu'il y existe des probabilités de trouver des traces d'occupation humaine.

La discrimination des zones découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et qu'elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. On peut également supposer que la biomasse d'un territoire est répartie inégalement et correspond à une multitude de niches écologiques. Ce raisonnement amène à croire que, pour des raisons de survie évidentes, tout système culturel doit être adapté à son environnement et doit ainsi faire coïncider ses modes de subsistance aux distributions spatiales des ressources. En suivant ce cheminement, l'étude de potentiel archéologique pourra donc délimiter certaines zones privilégiées. Trois aspects majeurs sont abordés :

- Environnement
  - La nature et l'état des dépôts de surface permettent de tracer un aperçu géomorphologique, orientent l'implantation humaine et permettent la conservation des témoins archéologiques. Ces informations amènent à situer certains paramètres utiles à une insertion chronologique des événements humains et de préciser l'évolution du paysage depuis la déglaciation.
  - Les réseaux hydrographiques sont importants, non seulement en termes de voies de communication et d'accessibilité aux sites, mais également pour la subsistance (faune aquatique, avifaune et eau potable). À ces aspects s'ajoute, lorsque pertinent et disponible, l'étude des anciens niveaux d'eau (paléorivage) en relation avec les premières traces d'une présence humaine en un endroit donné.
  - La connaissance du climat actuel et passé peut orienter la découverte d'habitats potentiels pour la faune et l'homme à différentes époques selon les fluctuations climatiques enregistrées.
  - Une attention particulière a également été portée aux aménagements anthropiques et aux perturbations naturelles en raison de leurs conséquences souvent néfastes sur l'intégrité des sites archéologiques.

Tous les facteurs énumérés ci-dessus furent examinés et distingués à l'aide de photographies aériennes (HMQ04-120-40, 42 à l'échelle du 1:15 000) et de la carte topographique 21L/14 à l'échelle du 1:50 000.

- Préhistoire
 

La section traitant de la présence amérindienne en préhistoire (grandes périodes culturelles identifiées dans le territoire étudié et ses environs) débute par un survol de l'occupation. Cette recherche puise généralement ses sources dans des ouvrages spécialisés et permet de mieux saisir la nature de l'implantation des populations humaines. Les travaux archéologiques déjà effectués dans la région sont également mis à contribution. Finalement, les données recueillies sur les sites archéologiques connus (fichier de l'inventaire des sites archéologiques du Québec - ISAQ - disponible au M.C.C.Q.) permettent d'identifier les cultures en présence et, par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux cibler les zones de potentiel archéologique ultérieurement définies.
- Ethnohistoire
 

Les comptes-rendus ethnohistoriques (ou ethnographiques) qui ont été effectués dans la région concernée ou d'autres similaires permettent de mieux saisir l'utilisation et l'occupation du milieu par les populations autochtones depuis la préhistoire. On y fait état des

populations concernées, des modes d'établissement et de subsistance, des axes de déplacement (hydrographie) et de la paléotoponymie. Les informations ainsi recueillies permettent d'orienter la recherche, soit directement pour les sites contemporains et historiques, soit par analogie pour l'occupation préhistorique.

## **2.2 Volet eurocanadien**

Ce volet débute par une brève synthèse des connaissances relatives aux différents modes d'occupation du territoire à l'étude par les populations eurocanadiennes, depuis l'implantation des premiers colons jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'accent est mis essentiellement sur les principaux paramètres qui ont été retenus lors de l'analyse de la documentation recueillie afin de déterminer les zones de potentiel historique. Il est suivi d'une brève contextualisation de l'évolution de l'occupation historique des différentes régions comprises à l'intérieur de l'aire d'étude.

Diverses sources documentaires ont été utilisées pour la réalisation de ce travail. Ainsi, les sites d'intérêt historique ont pu être étudiés en consultant le fichier de l'ISAQ, ainsi que le répertoire des biens patrimoniaux classés par le M.C.C.Q. Les données historiques contenues dans les rapports archéologiques pertinents (études de potentiel, inventaire, surveillance et fouille) ont été consultées et les sites archéologiques connus en périphérie de l'axe de l'emprise ont été identifiés. Les éléments historiques et patrimoniaux situés à proximité de l'aire d'étude et identifiés aux schémas d'aménagement des M.R.C. concernées ont été pris en considération. Le « Dictionnaire des noms et lieux du Québec », réalisé par la Commission de toponymie, a été consulté, de même que certains ouvrages historiques traitant en tout ou en partie des localités situées dans le périmètre de l'emprise. Plusieurs cartes anciennes ont aussi été utilisées afin de documenter l'évolution chronologique et spatiale de la colonisation de l'aire d'étude. Les références de ces différentes sources sont présentées à la fin du rapport.

Dans la détermination des zones de potentiel historique et en l'absence de sources pointues qui indiquent la présence effective d'anciens établissements (cartes anciennes précises, sites archéologiques, etc.), les voies de communication, d'abord navales puis routières, autour desquelles se greffera l'expansion démographique, ont constitué une unité d'attention majeure. En général, lorsque le tracé croise une voie navigable ou un chemin ancien (par exemple visible sur les cartes de Murray de 1761 ou de Bouchette de 1815), une zone de potentiel fut sélectionnée.

### **3. MILIEU NATUREL**

Les informations colligées au chapitre 3 ont été recueillies pour l'étude de potentiel archéologique du gazoduc devant alimenter le port méthanier de même que pour la zone plus restreinte du port lui-même. Il est donc évident que ces informations quoique pertinentes pour le port méthanier, touchent un territoire élargi s'étirant de la municipalité de Saint-Nicolas à l'ouest à la municipalité de Beaumont à l'est. Des données ponctuelles concernant les trois secteurs retenus pour le port méthanier apparaissent au chapitre 6.

#### **3.1 Le paysage actuel**

##### **3.1.1 Situation de l'aire d'étude**

L'aire d'étude concernée par ce mandat correspond à un espace situé sur la rive sud du Saint-Laurent, entre les municipalités de Saint-Nicolas, à l'ouest, et Beaumont, à l'est. L'aire d'étude englobe les anciennes municipalités (Charny, Lévis, Pintendre, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Romuald ainsi que les MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins) de la rive sud qui sont actuellement regroupées dans la ville de Lévis, ainsi que la partie ouest de la municipalité de Beaumont. La zone se situe donc le long de la section fluviale du Saint-Laurent; le secteur estuarien (eaux salées) débute à la pointe est de l'île d'Orléans.

L'aire d'étude se caractérise par le fait qu'elle occupe la bordure sud du défilé de Québec, une section où le fleuve se rétrécit considérablement entre Québec et Lévis, en même temps qu'il modifie son parcours ouest/est (75°) pour prendre une direction nord-nord-est (28°) avant de contourner la colline de Lévis-Lauzon, à la pointe de Lévy, et reprendre une direction sud-est (85°) le long de la rive sud de l'île d'Orléans.

Deux rivières importantes sont localisées à proximité de l'aire à l'étude. Elles prennent leurs sources très loin au sud, au cœur même des Appalaches (rivières Chaudière et Etchemin). Ces deux rivières rejoignent la rive sud du Saint-Laurent, la première à Charny et l'autre à Saint-Romuald; à leur embouchure, elles sont distantes de 4,2 km seulement. La rivière Etchemin prend sa source dans la région du lac Etchemin à 45 km vers le sud-sud-est. La rivière Chaudière prend sa source au lac Mégantic à 150 km vers le sud. Il faut signaler que le lac Mégantic se situe à proximité de la

ligne de partage des eaux vers le Maine et que des vallées profondes font le lien à travers les montagnes frontalières vers le bassin de la rivière Kennebec. Il faut aussi mentionner la rivière Beauvillage localisée à l'ouest de l'aire d'étude joint la rive gauche de la Chaudière à Saint-Rédempteur. Ajoutons que la rivière à la Scie se déverse dans le fleuve à environ 1 km à l'est de la rivière Etchemin. Plusieurs autres petits cours d'eau, affluents de ces rivières, drainent les nombreuses savanes et tourbières.

### **3.1.2 Caractérisation du paysage (physiographie, topographie)**

De manière générale, la zone d'étude fait partie de la division physiographique des Basses Terres du Saint-Laurent (Baril 1957 : 20-21 et Laplante 1962 : 24). Cette unité correspond à une grande plaine surélevée que Blanchard avait nommé la plate-forme de Québec. Par rapport aux régions en amont et en aval, elle se caractérise par le fait que sa bordure surplombe la rive du fleuve d'une hauteur de 40 à 50 mètres. L'inclinaison de cette bordure varie entre un escarpement franc et des versants évasés qui ont permis aux établissements humains de s'y intégrer : Saint-Romuald, Lévis et Lauzon par exemple. Dans l'ensemble, cette plate-forme se redresse très lentement, du nord vers le sud, passant de 50 m à 180 m sur une distance d'environ 25 km, ce qui correspond à un redressement moyen d'environ 5 m/km. Au-delà de 180 m d'altitude, le relief s'accroît progressivement vers les hautes terres appalachiennes.

La planéité de la plate-forme est rompue par de nombreuses petites collines et des crêtes rocheuses allongées suivant un axe variant entre 55° et 65°, donc oblique par rapport au tracé du fleuve dans le secteur. Le paysage de la bordure de la zone, au nord de l'autoroute 20, entre la rivière Chaudière et Lévis, est fortement marqué par la présence de ces collines allongées, à travers lesquelles s'insinuent des surfaces planes et plus basses. Au moment de l'émersion des terres, cet estuaire avait alors l'allure d'un plan d'eau avec de nombreux chenaux se diffusant à travers des îles allongées. L'ensemble de la zone (surtout au sud de l'autoroute 20) est aussi marqué par la présence de grandes surfaces planes et de larges cuvettes humides occupées par des savanes et des tourbières. Enfin, à l'est de la rivière Etchemin, la plate-forme prend l'allure d'un très large vallon qui s'incline progressivement vers la bordure du fleuve à Beaumont; le vallon est bordé au nord par la colline de Lévis-Lauzon et son prolongement vers l'est. Lors de l'émersion des terres, ce secteur devait constituer une très large baie ouverte vers l'est.

Le parcours des rivières Chaudière et Etchemin forme des incisions profondes sur la bordure de la plate-forme. Leur profil en long, sur toute la largeur de l'aire d'étude, est marqué par la présence de rapides. Ainsi, la chaudière descend de 90 m avant d'atteindre le niveau du fleuve; à partir du



sommet des chutes de la Chaudière, elle descend de 60 m sur une distance de 4 km. Depuis la limite sud de l'aire d'étude, l'Etchemin descend d'environ 60 m avant d'atteindre le fleuve; sur les derniers 2 km, elle descend d'environ 20 m. Il s'agit donc là de rivières difficilement navigables près de leur embouchure et qui commandaient des portages importants. Pour l'occupation euro-québécoise, ces dénivellations offraient cependant un important pouvoir d'eau pour faire tourner les moulins.

### 3.1.3 Topologie

Sur la base des éléments structuraux qui organisent le paysage de l'aire d'étude, nous allons maintenant formuler des hypothèses quant au style de mobilité que ce paysage peut soutenir et favoriser. Cette perception du cadre topologique, étant compris comme l'expression d'un réseau relationnel théorique, servira de canevas lors de la démarche d'élaboration du potentiel archéologique; cette donnée s'ajoutera aux autres informations qui permettent de délimiter concrètement des zones à potentiel archéologique : accessibilité, caractéristiques des surfaces d'accueil, disponibilité et abondance des ressources, position par rapport aux voies de circulation, etc.

Il faut d'abord constater que le fleuve, en raison de son échelle qui déborde le cadre de l'aire d'étude, constitue l'axe principal autour duquel s'organise la circulation et l'occupation du territoire. Sur l'axe nord-sud, les rivières Etchemin et Chaudière constituent aussi des voies de circulation majeures qui permettent de pénétrer profondément vers l'intérieur des Appalaches et même de déborder au-delà de la ligne de partage des eaux. La rivière Etchemin permet, via des vallées intermédiaires, de rejoindre la tête de la rivière Saint-Jean qui s'écoule vers l'est. La tête de la rivière Chaudière permet, via des vallées profondes à travers les montagnes frontalières, de rejoindre le bassin de la rivière Kennebec qui s'écoule vers l'Atlantique.

La circulation et l'occupation humaine du territoire ont aussi été influencées par les changements qui ont affecté le paysage suite à la déglaciation. Les hauts niveaux marins qui ont caractérisé le début de l'Holocène ont créé des paysages tout à fait différents de l'actuel : profil en long des rivières Chaudière et Etchemin beaucoup plus doux; estuaire beaucoup plus large que l'actuel, avec des rivages plus évasés et de nombreuses îles délimitant des chenaux. La baisse rapide du niveau de l'eau, probablement après 9000 ans A.A., jusqu'à un niveau égal ou inférieur à l'actuel vers 7500 ans A.A., a transformé radicalement le paysage : encaissement des rivières, rétrécissement de l'estuaire dans les limites actuelles du défilé de Québec. Au fur et à mesure de l'émersion, la

circulation dans l'axe des rivières Chaudière et Etchemin commandait l'utilisation de portages pour s'éloigner ou s'approcher du fleuve. En même temps, les points de confluence se déplaçaient et le choix des lieux d'établissement devait tenir compte de cette topographie changeante.

Durant environ deux millénaires, jusque vers 9750-9500 ans A.A., le niveau de l'eau au-dessus de la plate-forme de Québec a diminué progressivement, laissant émerger des rivages très évasés avec de larges estrans vaseux. Les collines et les crêtes rocheuses ont alors constitué tout un archipel d'îles et d'îlots riches en faune liée au milieu marin et propices à des établissements humains de tout ordre.

## **3.2 Le paléoenvironnement**

L'objet principal de ce chapitre est de présenter l'information permettant d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes auraient ou ont pu se réaliser. Il fournira aussi les données principales sur l'évolution environnementale qui a pu être synchrone des occupations humaines qui ont suivi, jusqu'à ce que le paysage prenne les caractéristiques actuelles.

### **3.2.1 La déglaciation et le début de la mer de Goldthwait**

La fonte de l'inlandsis laurentidien, qui a recouvert totalement le territoire, constitue la condition initiale pour que toute occupation humaine puisse être envisagée sur la bordure sud de la vallée du Saint-Laurent (figure 2). Le versant nord des hautes terres appalachiennes et la plate-forme de Québec ont commencé à être dégagés par le glacier en fusion vers 12 500 ans A.A. (Parent et Occhietti 1999 : 128). Le modèle de déglaciation développé par plusieurs chercheurs et repris par Parent et Occhietti (1999 : 130) se présente ainsi : suite à l'entrée de la mer de Goldthwait dans l'axe du Saint-Laurent en aval de Rivière-du-Loup, un courant de glace s'est développé; il a progressivement contribué à individualiser une calotte glaciaire appalachienne dont le versant nord s'écoulait dorénavant vers l'axe du fleuve. Progressivement, le recul du front du courant de glace,

de Rivière-du-Loup vers Québec, laissait place à la mer de Goldthwait qui s'enfonçait de plus en plus profondément vers Québec, en suivant un corridor localisé le long de la rive sud du Saint-Laurent. La mer de Goldthwait a inondé les rivages de la région de Rivière-du-Loup vers 12 450 ans A.A. (Parent et Occhietti 1999 : 130).

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1999 : 131) jusqu'au niveau de Warwick, en amont de Québec, a permis aux eaux marines de rejoindre le lac glaciaire Candona et d'initier l'épisode de la Mer de Champlain. Cet événement s'est produit vers 12 000 A.A. et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau du Lac Candona jusqu'à l'altitude de 165 m (Parent et Occhietti 1999 : 132), altitude qui correspond donc au niveau maximum de l'invasion marine en amont de Québec. Pour la rive sud de Québec, Occhietti et al. (2001 : 23-46) décrivent un dépôt d'argile massive, situé à une altitude de 45 m, qui se serait mis en place sous une couche d'eau marine de l'ordre de 100 m d'épaisseur, à la périphérie du glacier ou sous des marges flottantes; ce dépôt (unité 1) contient de plus des organismes datables qui confirment que la sédimentation en eaux froides et profondes s'est prolongée jusque vers 11 100 ans A.A.

Lors de cet épisode, toute l'aire d'étude a été recouverte par au moins 40 mètres d'eau saumâtre; au maximum, le rivage du détroit de Québec se situait alors à 20-25 km au sud du Saint-Laurent. Durant cette période, la proximité de l'inlandsis entretenait un climat froid de type périglaciaire (Richard 1985 : 45) qui bloquait le développement de la végétation sur les terres nouvellement dégagées. Plus au sud, la toundra dominait encore les paysages.

En amont de Québec, les conditions marines ont prévalu tant que la géométrie du détroit de Québec et la dynamique de circulation des eaux (marées, courants) ont permis des échanges entre l'aval et l'amont. Ce contexte aurait persisté jusque vers 10 000 A.A. pour l'ensemble du bassin, en amont de Québec, et 9750 A.A. pour la zone immédiate du détroit (Occhietti et al. 2001 : 43); par la suite, le plan d'eau situé en amont est devenu un vaste lac d'eau douce, le Lac Lampsilis, qui a fait place au Saint-Laurent (figure 3).

### 3.2.2 L'émersion progressive et l'évolution du détroit de Québec.

Les millénaires qui ont suivi la déglaciation sont caractérisés par un réajustement glacio-isostatique très important, plus ou moins compensé périodiquement par une remontée du niveau marin consécutivement à la fonte des glaciers. Héту et Gray (2002 :79) font état de deux périodes majeures où le niveau marin s'est haussé d'environ 25 m en moins d'un millénaire : une première remontée entre 12 500 et 11 500 ans A.A. et une seconde entre 10 500 et 9500 ans A.A.

Entre le début de l'invasion marine dans la région de Québec (12 400 - 12 000) et la fin de l'épisode de la mer de Champlain (vers 10 000 A.A. pour l'ensemble du bassin et 9750 A.A. pour la zone immédiate du détroit, Occhietti et al. 2001 : 43), la plus grande partie de l'aire d'étude s'est progressivement asséchée. Vers 9750 A.A., des sédiments d'estran se déposaient à Saint-Nicolas à une altitude de 65 m; pratiquement toute la bande située au sud de l'autoroute 20 était alors émergée. Restait encore inondée, une partie importante de la bande comprise au nord de l'autoroute, entre Saint-Nicolas et la colline de Lévis; des eaux peu profondes circulaient alors à travers un archipel d'îlots allongés dont les contours émergeaient progressivement.

Pour la suite de l'exondation dans la région de Québec, les données manquent. Cependant, les travaux de Dionne (1998) sur la rive sud du Saint-Laurent en aval de Québec ont en effet démontré l'existence d'un bas niveau marin (égal ou même inférieur au niveau actuel) qui pourrait être antérieur à 7000 A.A. Des données provenant d'une coupe localisée à Montmagny (Dionne 2002 : 41) montrent en effet qu'un niveau équivalant au niveau actuel aurait pu être atteint entre 9000 et 8000 ans A.A. et que le niveau aurait continué à s'abaisser jusqu'à au moins 5 m sous le niveau actuel. La nouvelle courbe du relèvement isostatique proposée par Dionne (2002 : 39) montre qu'entre 12 500 et 8500 ans A.A., le niveau marin est passé de 145 m à 10 m sur la rive sud du Saint-Laurent. Vers 8500 ans A.A., seule la partie inférieure de la bordure de la plate-forme de Québec se trouvait dorénavant en contact avec les eaux de l'estuaire.

Dans la région de Montmagny, l'érosion littorale contemporaine a dégagé une coupe contenant des unités stratigraphiques situées autour de 4 m d'altitude; ce profil a livré des informations détaillées sur l'évolution du littoral et de son couvert végétal durant cette période (Bhiry et al. 2000) :

- Entre 7600 et 7000 ans A.A. : la structure sédimentaire suggère l'existence d'un environnement intertidal où ont notamment été enfouis de nombreux troncs d'arbres dont l'âge médian se situe à  $7260 \pm 80$  ans 14C A.A.
- Entre 7000 et 6400 ans A.A. : à la faveur d'une baisse rapide du niveau de l'eau sous le niveau actuel, se développe une séquence organique qui traduit un passage d'un milieu intertidal à un milieu de tourbière et finalement à une forêt sur un milieu bien drainé comprenant les espèces *Pinus strobus* et *Tsuga canadensis*. Cette forêt a d'ailleurs été incendiée à  $6870 \pm 100$  ans 14C A.A., pour être remplacée d'abord par une aulnaie et par une forêt dominée par *Larix laricina* vers 6500-6400 ans A.A. L'installation de cette espèce traduit un retour de conditions d'humidité plus élevées dans le sol.
- Après 6400 ans A.A. : les sols organiques développés précédemment seront progressivement recouverts de sédiments marins limoneux et sableux qui marquent une remontée du niveau de l'eau liée à la transgression laurentienne.

Après 6000 ans A.A., les différentes données (Dionne 2002 : 40) témoignent d'une remontée du niveau marin résiduel (NMR), d'une dizaine de mètres, correspondant vraisemblablement à la Transgression laurentienne. Le NMR aurait atteint son niveau maximal vers 4500-4000 ans A.A., puis se serait progressivement abaissé par la suite. La terrasse Mitis qui culmine à un peu plus de 6 mètres s'est développée durant la baisse définitive du niveau marin, à partir d'environ 2500 ans A.A.

Ces fluctuations du niveau marin relatif ont sûrement libéré des rivages habitables (et habités ?) qui ont par la suite été perturbés (érodés, détruits ou enfouis sous les sédiments de la terrasse Mitis notamment) avant que les nouvelles surfaces ne redeviennent habitables. Tout au long de la Transgression laurentienne, les établissements humains localisés en bordure de l'estuaire ont constamment été refoulés plus haut sur la rive, au sommet de la falaise Micmac. Dans l'aire d'étude, ces établissements humains ont pu alors être refoulés sur le versant de la plate-forme de Québec et même sur sa bordure supérieure, là où son rebord forme un escarpement.

### 3.2.3 L'évolution du climat et du couvert végétal

Le tableau 1 constitue un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal du sud du Québec. Les données pour le climat proviennent d'une étude récente de Muller et al. (2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (1985 et 1995). Les chronologies de l'évolution du climat s'appuient sur des dates étalonnées, alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles.

**Tableau 1-** Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation.

Age A.A. étalonné	Equivalences en age A.A. conventionnel	Climat	Végétation
14000-11500		Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent de mauvaises conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui ( $-3,7 \pm 0,9^{\circ} \text{C}$ ). Vers 12500 : augmentation des températures.	Désert périglaciaire.
11500-10500		Température légèrement plus froide ( $1,7^{\circ} \text{C}$ ) qu'aujourd'hui.	Installation d'une toundra épaisse, suivie d'une phase herbeuse et arbustive.
10500-4500	10440 = 9280 9440 = 8460  6370 = 5600 4700 = 4160	Réchauffement du climat marqué par l'expansion du pin ( <i>Pinus strobus</i> ). 10000-7000 : faible pluviosité annuelle; période plus sèche résulterait d'une insolation estivale plus forte qu'aujourd'hui. 9000-8250 : légère baisse des températures. Autour de 9000 A.A. : étés deviennent plus humides. Après 8250 : température au-dessus des valeurs modernes. Entre 8000 et 7000 : étés plus humides. 7000 à 5000 : précipitations annuelles augmentent. 5000 à 3000 : phase plus sèche; cette aridité affecterait plus la saison hivernale que la saison de croissance.	Vers 10800 : les pessières occupent la marge sud-est de la Mer de Champlain. Elle sera occupée par la sapinière à bouleau blanc (vers 9500). Après 9500, les paysages conifériens commencent à se diversifier pour laisser de plus en plus de place aux feuillus.  6000 est une date charnière entre une période antérieure de changements et une stabilisation relative des essences formant les domaines forestiers actuels (Richard 1995 : 130).
4500-0	3700 = 3460	Refroidissement du climat, particulièrement du climat estival et augmentation des températures hivernales. 3500 à aujourd'hui : augmentation des précipitations.	

## 4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE

### 4.1 Préhistoire

Afin de rendre intelligible les millénaires d'histoire du Québec méridional, l'archéologue subdivise l'occupation humaine en trois périodes, soit le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Ce découpage séquentiel doit être perçu comme un outil visant à rendre compte de la variabilité culturelle des groupes concernés. Pour chacune de ces périodes, et particulièrement pour celles caractérisant le peuplement initial de la région de Québec (Paléoindien et Archaïque ancien), les modes de subsistance et les schèmes d'établissement seront discutés. Le focus est pour la grande région de Québec, ce qui inclut les environs des municipalités de Ville-Guay et Beaumont.

#### LE PALÉOINDIEN ANCIEN (12 500 À 9500 ANS A.A.)

Actuellement, aucun site du Paléoindien ancien n'a encore été formellement daté par la méthode du 14c au Québec. Pourtant, des sites archéologiques de cette période ont été identifiés pratiquement tout le long du pourtour extérieur sud de la province, de l'Ontario jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par les États de la Nouvelle-Angleterre. Sur la base de ces découvertes, il est envisageable de penser que des vestiges de cette période seront éventuellement localisés au Québec et que les régions les plus méridionales de la province sont les plus susceptibles d'en receler. D'ailleurs, la découverte d'artefacts diagnostiques de cette tradition culturelle dans les régions de Québec et du lac Mégantic laisse entrevoir la possibilité que des groupes amérindiens du Paléoindien ancien ont occupé la province au cours de cette période.

Ainsi, un site associé à la phase ultime du Paléoindien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans A.A.), a été localisé dans la région de Québec à l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002). Ce site, qui mesure environ 100 mètres carrés, occupe le sommet d'une butte rocheuse à une altitude approximative de 50 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). On y trouve un replat, composé de matériaux fins, intercalé entre deux crans rocheux. Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que ce site a été occupé alors que cette butte rocheuse formait une des îles d'un archipel localisé à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis de relier ce site archéologique à un autre localisé au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise (Ritchie 1957). Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Paléoindien ancien se seraient installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site, qui mesure quelques dizaines de mètres carrés, a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans A.A.). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine et ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Les archéologues œuvrant en Ontario, dans les provinces atlantiques et en Nouvelle-Angleterre ont constaté que les sites du Paléoindien ancien occupaient souvent des lieux composés de sédiments fins, situés à proximité de cours d'eau et de marécage. Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer, de grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Il a longtemps été considéré que ces Amérindiens privilégiaient la chasse aux gros mammifères, comme le caribou. Il est aujourd'hui considéré que cette chasse était certes importante, mais que ces Amérindiens étaient avant tout opportunistes et qu'ils exploitaient l'ensemble des ressources disponibles sur les territoires fréquentés, incluant les ressources marines.

#### LE PALÉOINDIEN RÉCENT (10 000 À 8000 ANS A.A.)

Jusqu'à tout récemment au Québec, la seule tradition culturelle associée au Paléoindien récent était la culture dite « Plano » ou encore tradition des pièces lancéolées à retouches parallèles (pointes, couteaux et forets, type Sainte-Anne/Varney). Cette situation contrastait avec celle observée en Ontario, dans les provinces maritimes et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, où d'autres types d'objets ont été associés à cette période, notamment le type Nicholas-Holcombe, le type Hi-Lo et le type lancéolé, ce dernier incluant, entre autres, les pièces bifaciales à retouches parallèles.

En ce qui concerne les sites ayant livré des objets à retouches parallèles, plusieurs ont été localisés au Québec, notamment en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2002, 2003, 2004), mais plus particulièrement au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, où ils abondent (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Chapdelaine 1994, Dumais 2000, Dumais et Rousseau 2002). Si la présence amérindienne au cours du Paléoindien ancien demeure furtive au Québec, à partir du Paléoindien récent, il semble que les Amérindiens fréquentent régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis et du corridor fluvial entre Trois-Rivières et Québec.



Les données relatives aux emplacements choisis par les Amérindiens du Paléoindien récent soulignent que les rives du fleuve (ou des mers anciennes) étaient recherchées, et plus particulièrement les replats ou terrasses encadrant les enclaves marines localisées à l'embouchure des principales rivières. Peu de données permettent de particulariser l'utilisation de l'intérieur des terres par les Amérindiens, si ce n'est la présence d'une occupation sur la berge du lac proglaciaire Madawaska (lac Témiscouata, Dumais et Rousseau 2002) et sur celle de la rivière Chaudière, dans la région de Québec.

Dans cette dernière région, deux sites, associés au Paléoindien récent sur la base de la présence d'artefacts diagnostiques, ont été localisés à une quinzaine de kilomètres en amont de la rivière Chaudière (altitude, environ 100 m NMM, Taillon 1991, Pintal 2003, 2004). Ils occupent une pointe de terre, composée de sédiments fins, qui s'avance dans un coude de la rivière, face à un rapide. Un autre site de ce type a été localisé à proximité du site paléoindien ancien localisé à l'embouchure de la rivière Chaudière et qui a été décrit précédemment. Finalement, la région de Québec a livré un quatrième site de ce type. On le trouve sur une ancienne terrasse marine (environ 25 m NMM), une terrasse qui borde, à l'ouest, l'embouchure de la rivière Etchemin.

Outre ces sites du Paléoindien récent ayant livré des objets lancéolés à retouches parallèles (type Sainte-Anne/Varney), les travaux archéologiques effectués sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Etchemin ont également permis de découvrir des pointes du Paléoindien récent de type Nicholas/Holcombe et de type lancéolé, mais sans retouches parallèles (type Hell Gap ?). Selon toutes apparences, la rive sud de Québec a été fréquentée régulièrement par de nombreux groupes distincts du Paléoindien récent, et ce, sur une période s'étendant sur plusieurs siècles (Laliberté 1992, Pintal 2004).

À cet égard, les sites connus sur la rive sud de Québec se comparent à d'autres sites connus en Ontario et au Vermont, qui eux aussi contiennent une grande variété d'objets associés aux différentes phases du Paléoindien récent. L'état actuel des connaissances ne permet pas encore de l'affirmer, mais il est possible que cette variabilité d'objets témoigne d'une variabilité culturelle à l'intérieur du Paléoindien récent, une variabilité que les archéologues du Québec ont encore de la difficulté à évaluer. Toutefois, la contemporanéité des occupations de l'Archaïque ancien avec celles du Paléoindien récent indique que le monde autochtone était déjà diversifié il y a plus de 9000 ans.

## L'ARCHAÏQUE ANCIEN (9 500 À 8 000 ANS A.A.)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Les archéologues du Nord-Est américain et de l'Ontario ont éprouvé les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec jusqu'à l'identification de nouvelles traditions culturelles, en Ontario et au Maine, ce qui a permis de préciser la nature de ces occupations amérindiennes.

Au Maine, une de ces traditions (la tradition de l'Archaïque du Maine) se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États de la Nouvelle-Angleterre, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis (Robinson 1992). En Ontario, les industries lithiques sont davantage basées sur l'usage du chert, comme au cours des périodes précédentes, et les principaux outils signalent une certaine forme de continuité avec ceux produits au cours du Paléoindien récent, notamment le type Hi-Lo (horizon de pointes à encoches latérales et à base concave, horizon de pointes à encoches en coin, horizon de pointe à base bifurquée, Ellis, Kenyon et Spence 1990).

Actuellement, deux régions du Québec ont livré des sites associés par la méthode du 14c à l'Archaïque ancien, la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2002, 2003, sous presse) et la Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Certains indices recueillis dans les régions de Montréal, du Bas-Saint-Laurent et de la Haute-Côte-Nord, tendent à indiquer que ces régions ont également été fréquentées au cours de l'Archaïque ancien.

En Basse-Côte-Nord, les sites de cette période occupent d'anciennes terrasses marines de la mer Goldthwait. Ce sont des sites habituellement petits, moins de 100 mètres carrés, et dont la culture matérielle est principalement basée sur l'usage des matériaux locaux (quartz et quartzite). Les analyses indiquent que ces gens exploitaient l'ensemble des ressources animales disponibles, mais avec une nette préférence envers la prédation des gros mammifères, notamment les mammifères marins comme le morse et le phoque.

Dans la région de Québec, plus d'une demi-douzaine de sites ont été associés à l'Archaïque ancien, soit sur la base de datations radiométriques, soit sur la base de la combinaison altitude/matériau

lithique. Le plus ancien site actuellement daté au Québec (8890+/- 50 A.A., Pintal 2003b), le site CeEv-5, se trouve à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il occupe une terrasse marine, distante d'environ trois kilomètres de la rive nord du fleuve, qui culmine à 110 m NMM et qui se compose principalement de sédiments marins. Ce site, qui couvre environ 100 mètres carrés, témoigne d'un usage prépondérant du quartz, à partir duquel ont été façonnés, entre autres, des forets, des couteaux et des grattoirs.

Un autre site, localisé cette fois sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Etchemin, a livré trois dates radiométriques qui gravitent toutes autour de 8000 ans A.A. (Laliberté 1992). Ce site, qui couvre quelques dizaines de mètres carrés, occupe une ancienne terrasse marine dont l'altitude avoisine les 25 mètres NMM. Les fouilles ont permis de constater que le matériel archéologique, principalement obtenu par la taille du quartz, se répandait autour d'un foyer culinaire ayant environ un mètre de diamètre. L'analyse des os calcinés recueillis dans ce foyer a permis l'identification du phoque, de l'ours, du castor, d'une tortue et d'un oiseau.

Comme il a été mentionné auparavant, plusieurs autres sites de la région de Québec ont été associés à l'Archaïque ancien. Certains sont plutôt petits, moins de 20 mètres carrés, et ils ont été interprétés comme des éléments satellites à de plus vastes campements similaires à ceux décrits précédemment. D'autres, plus vastes, témoignent d'un usage plus généralisé des ressources de la région de Québec.

En effet, alors que les sites paléoindiens se concentrent en certains lieux sur la rive sud de Québec, les sites de l'Archaïque ancien se dispersent sur l'ensemble de ce territoire, rive nord et rive sud confondues. Sur cette base, on peut proposer que les Amérindiens de la période paléoindienne fréquentaient, pendant de courtes périodes de temps, la région de Québec pour des raisons plutôt spécifiques, tandis que les Amérindiens de l'Archaïque ancien la fréquentaient, peut-être pas plus longtemps, mais sûrement plus régulièrement, pour des raisons diverses; la région de Québec étant alors devenu pour eux un lieu privilégié d'établissement.

Les sites des Paléoindiens ancien et récent ont été interprétés comme des lieux de résidence et de travail orientés vers la production d'outils servant surtout à la chasse. Ils occupent des îles, des terrasses marines, mais aussi des bords de rivière. La fonction des sites de l'Archaïque ancien apparaît relativement similaire à celle des sites Paléoindiens. Toutefois, ils occupent des milieux plus divers, notamment des paléoplages relativement éloignées des rivages.

Certains de ces sites occupent de petits replats composés de sédiments marins et littoraux encadrés par des masses rocheuses plus ou moins proéminentes. Ces milieux sont relativement difficiles à cartographier parce que restreints en superficie.

## LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Tout au long de cette présentation relative au peuplement initial du Québec, on a pu constater que la région de Québec se démarquait des autres, non seulement par l'abondance des sites de cette période que l'on y trouve, mais aussi par leur diversité culturelle. En effet, on y a identifié un véritable continuum d'occupation qui s'étend du Paléoindien ancien à l'Archaïque ancien<sup>1</sup>. La question qu'il faut se poser maintenant, c'est : pourquoi trouve-t-on dans cette région tant de sites témoignant du peuplement initial de la province ?

Comme il a été mentionné au début, les Amérindiens occupaient déjà tout le pourtour extérieur sud du Québec il y a plus de 10 000 ans. Avec la découverte d'objets diagnostiques suggérant que les Amérindiens du Paléoindien ancien fréquentaient également le Québec à cette époque, les archéologues en sont venus à s'interroger sur les axes de pénétration ayant favorisé une telle venue. L'hypothèse terrestre est la plus commune. Elle repose, entre autres, sur la présomption que leur système adaptatif dépendait, principalement mais pas exclusivement, de la chasse aux gros mammifères, surtout le caribou. La découverte en Ontario, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dans les provinces maritimes et maintenant dans la région de Québec, de nombreux sites localisés dans des milieux littoraux marins et lacustres semblent indiquer que leur système adaptatif n'est peut-être pas aussi tourné résolument orienté vers les ressources de l'intérieur qu'on la cru jusqu'à présent.

C'est ainsi qu'il est maintenant considéré que le contexte maritime, qui prévalait à l'époque dans la vallée du Saint-Laurent, a favorisé le peuplement initial de la province (Pintal 2004). À cet égard, il est proposé que la région de Québec a joué un rôle important dans ce processus. Actuellement, la région de Québec constitue un point de rencontre entre le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent. Toutefois, il y a 12 500 ans, on y trouvait un verrou glaciaire qui séparait les eaux froides et salées de la mer Goldthwait qui, à l'époque, se présentait déjà comme un riche environnement maritime, des eaux douces et relativement froides du lac Vermont-Candona. À la suite de la fonte de ce

---

<sup>1</sup>

En fait, l'occupation amérindienne dans la région de Québec apparaît continue jusqu'à aujourd'hui si l'on tient compte de la présence historique des Micmacs, des Malécites, des Abénaquis, des Montagnais et, bien entendu des Hurons/Wendats (voir, entre autres, le cadre chronoculturel de la rive sud de Québec publié dans Pintal 2002).

verrou glaciaire, les eaux douces du lac Candona ont rapidement été remplacées par les eaux salées de la mer Champlain.<sup>2</sup>

Le contexte environnemental de la mer Goldthwait (de la ville de Québec à Terre-Neuve) est relativement facile à comprendre puisque la plupart des espèces associées à ce plan d'eau postglaciaire sont toujours présentes ou l'étaient encore à l'arrivée des Européens dans le golfe du Saint-Laurent. La situation est totalement différente en ce qui concerne la mer Champlain (de la ville de Québec à l'Outaouais). De 12 000 à 10 000 ans A.A., les vestiges fauniques indiquent que cette mer intérieure attirait de petites baleines (principalement des bélugas), des phoques, de nombreuses espèces de poissons et oiseaux marins, alors que ces eaux sont froides, salées et relativement profondes.

Toutefois, la mer Champlain, bien qu'en contact avec les eaux salées de la mer Goldthwait à l'est, reçoit, de l'ouest, du nord et du sud, une importante quantité d'eau froide et douce en provenance soit du continent, soit de la fonte des glaciers. C'est ainsi que vers 10 000 ans A.A., la faune marine décrite auparavant se localise davantage dans la section est de ce bassin, tandis que sa section ouest se transforme lentement en un environnement lacustre.

Jusqu'à un certain point, la mer Champlain peut être considérée comme un estuaire. À la suite du relèvement isostatique et de l'apport en eau douce décrit précédemment, les caractéristiques écologiques de cet estuaire se sont lentement déplacées vers l'est, vers le détroit de Québec. Ce détroit correspond au rapprochement des rives nord et sud du Saint-Laurent dans la région de Québec. Au début de l'Holocène, ce détroit, qui sépare les mers Goldthwait et Champlain, mesurait environ 40 km de long, de Pont-Rouge à l'Île d'Orléans, pour une dizaine de kilomètres de large. On y trouvait alors un archipel composé de nombreuses îles de superficie très variable.

Les études paléoenvironnementales indiquent que la faune marine du détroit de Québec était très riche, plus riche en fait que n'importe où ailleurs dans la mer Champlain. Les baleines, les morses, les phoques, les poissons et les oiseaux de mer y abondaient, de même que toute la chaîne alimentaire que la présence de ces espèces le suggère. Cette abondance découle de l'existence de conditions environnementales favorables, notamment dues au mélange des eaux salées, saumâtres et douces. Même après que la mer Champlain ait été remplacée par le lac à Lampsilis en amont de Trois-Rivières ou par un corridor fluvial entre Trois-Rivières et Québec, de 9700 à 8000 ans A.A., la

---

<sup>2</sup> Cette présentation du contexte environnemental ancien de la région de Québec repose principalement sur les travaux de Bhiry (2003), Occhietti et al. (2001), Richard (1977)

productivité marine du détroit de Québec est demeurée élevée à cause de l'apport tardif en eau salée. Cet apport a été favorisé par les fortes marées qui prévalaient à cette époque dans le détroit de Québec (de 5 à 10 m).

La longue séquence occupationnelle décrite auparavant s'étend de 10 000 à 8000 ans A.A., une période au cours de laquelle les conditions environnementales terrestres de la région de Québec ont connu des changements dramatiques, passant d'un désert périglaciaire (10 000 ans A.A.) à une pessière ouverte (8000 ans A.A.). Ainsi, dans la région de Québec, et durant cet intervalle, l'environnement maritime apparaît plus stable que l'environnement terrestre. Il est actuellement considéré que ce riche environnement maritime a favorisé l'implantation hâtive des populations paléoindiennes dans la région de Québec (Pintal 2004) (figure 4).

#### ARCHAÏQUE LAURENTIEN ET POST-LAURENTIEN (8 000-3 000 ANS A.A.)

Pour la plaine laurentienne, la colonisation préhistorique semble se faire véritablement lors de la période Archaïque. L'Archaïque constitue de fait un concept qui réunit plusieurs manifestations culturelles. Comme nous l'avons vu précédemment, la période correspondant à la fin du Paléoindien et le début de l'Archaïque (Archaïque ancien) est très mal comprise. Par la suite, le territoire à l'étude a été exploité par les Archaïques laurentiens (6 000-4 000 ans A.A.) et d'autres groupes plus récents nommés Archaïques postlaurentiens (4 500-3 000 ans A.A.) ou tardifs.

Dans les basses-terres du Saint-Laurent, l'Archaïque se termine vers 3 000 ans A.A. avec certains groupes tardifs (traditions Lamokoides ou Sushquehannoides) qui occupaient alors depuis au moins 1 000 ans la plaine du Saint-Laurent (Clermont, Chapdelaine, 1982 : 125).

Il est connu que ces groupes étaient nomades, majoritairement prédateurs, quoique pratiquant certaines cueillettes et qu'ils ignoraient pratiquement l'horticulture et certains traits technologiques particuliers tels la poterie ou les pointes à cannelures ou à retouches parallèles en pelures (Clermont, Chapdelaine, 1982 : 27). Leur économie basée sur la chasse, la pêche et la cueillette impliquait des mouvements structurés des groupes à la recherche de la nourriture (Funk, 1978 : 17).

La localisation des sites Archaïques connus dans le nord-est reflète cette mobilité des groupes. Ainsi, les sites d'habitation sont surtout composés de petits campements localisés loin des grandes voies d'eau et souvent près de petits cours d'eau et les camps plus importants sont érigés à proximité de grands cours d'eau et de bons endroits de pêche.

### SYLVICOLE (3 000-400 ANS A.A.)

La période Sylvicole est caractérisée par la présence de poterie. L'adoption de ce trait technologique ne semble pas avoir modifié de façon significative les schèmes de subsistance préalablement pratiqués. Il est en effet fort probable que les premiers groupes du Sylvicole devaient peu différer de ceux de l'Archaïque. Le nomadisme était toujours pratiqué et le territoire exploité d'une façon cyclique et opportuniste afin de subvenir aux besoins.

La division tripartite de cette période culturelle (Sylvicole inférieur : 3 000-2 400 ans A.A.; Sylvicole moyen : 2 400-1 000 ans A.A.; Sylvicole supérieur : 1 000-400 ans A.A.) reflète le développement de l'industrie céramique et l'apparition de nouveaux modes de subsistance.

Le Sylvicole inférieur s'identifie à la tradition Meadowood. Un certain conformisme culturel est suggéré par l'homogénéité de l'outillage (lames de cache, pointes de projectile et grattoirs triangulaires, taillés préférentiellement sur du chert Onondaga), par la poterie Vinette et par l'adoption d'un seul mode d'ensevelissement (crémation) souvent associé à des offrandes funéraires.

Selon les attributs stylistiques et morfo-technologiques particuliers de la production céramique du Sylvicole moyen, les spécialistes reconnaissent une phase formative et tardive. Malgré une identité régionale dans le traitement décoratif des vases pour la plaine de Montréal (tradition Melocheville), il existe une certaine ouverture vers l'extérieur. Le commerce avec les groupes voisins semble d'ailleurs s'intensifier : dents de requin, coquillages de l'Atlantique, pipes à plate-forme en stéatite et

objets divers en cuivre natif provenant des Grands Lacs. Le nombre important de sites datant de cette période suggère une augmentation sensible de la population.

Au Sylvicole inférieur et moyen, le nomadisme était toujours pratiqué et le territoire exploité d'une façon cyclique et opportuniste afin de subvenir aux besoins. Il semble d'autre part que l'exploitation des ressources soit de plus en plus tournée vers la pêche sélective de quelques espèces.

Pendant le Sylvicole supérieur, les populations tendent à être de plus en plus sédentaires en raison, entre autres, de l'introduction d'un nouveau mode de subsistance : l'horticulture. Les activités halieutiques et cynégétiques ne furent cependant pas abandonnées pour autant.

## **4.2 Période historique**

Cette section constitue une synthèse de l'ethnohistoire des populations amérindiennes présentes dans les environs du territoire à l'étude. Lieu de vie de groupes de souche iroquoise jusqu'à l'arrivée de Jacques Cartier au XVI<sup>e</sup> siècle, le secteur de la rive sud de Québec compris entre Beaumont et Saint-Nicolas allait devenir une zone d'accueil importante pour des peuples de la famille linguistique algonquienne à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Attirées par les perspectives de commerce avec leurs alliés Français, des communautés mi'kmaques, malécites, abénaquises, montagnaises et huronnes ont séjourné dans la région, forgeant des alliances politiques et bâtissant un réseau économique, tout en consentant à se convertir au catholicisme (Cadrin, 1996 : 47). En fait, à peu près tous les peuples se trouvant en conflit avec les Iroquois et dont les bassins hydrographiques traditionnels convergeaient naturellement vers le Saint-Laurent, ont visité la grande région de Québec, carrefour majeur du nord-est du continent.

Si la logique permet d'avancer que la plupart des zones du littoral théoriquement habitables ont été occupées, il n'en demeure pas moins que deux secteurs de la rive sud de Québec ont constitué, en parallèle avec la mission de Saint-Joseph de Sillery située en rive nord, des pôles d'attraction majeurs pour les groupes amérindiens à la période historique, à savoir la mission Saint-François de Sales et la Pointe-Lévy. Corridors naturels par excellence, les rivières Etchemin et Chaudière ont continué de jouer le rôle de routes séculaires reliant la côte atlantique et le fleuve Saint-Laurent et leurs rives représentent autant de lieux propices à l'installation de campements aux vocations diverses.



L'appropriation de la rive sud par les groupes algonquiens fut cependant ralentie par des attaques répétées des Agniers (Mohawks) qui visaient la main-mise du commerce des fourrures. Certaines de leurs embuscades furent d'ailleurs menées entre 1640 et 1667, à partir de postes érigés près des chutes de la Chaudière et possiblement tout près de l'embouchure de la rivière Etchemin (Cadrin, 1996 : 52).

#### **4.2.1 La mission de Saint-François de Sales**

Contraints de se déplacer vers le nord par un envahissement britannique de leur territoire, les Abénaquis du New Hampshire et du Maine empruntent le corridor naturel formé par les rivières Kennebec et Chaudière pour rejoindre la région de Québec. Les Abénaquis s'implanteront d'abord à Sillery, une « réduction » qui deviendra rapidement trop exiguë. Des terres situées du côté ouest de la rivière Chaudière, près des chutes du même nom, leur seront concédées en 1683 par la gouverneur La Barre, à la demande du comte de Frontenac. Dédiée à Saint-François de Sales, la mission répartie sur 2 lieues de long par 4 lieues de large allait être agrandie jusqu'en 1697 et de 500 à 1000 personnes y vécurent annuellement au cours de ses 17 années d'existence (Cadrin, 1996 : 54). De grandes habitations (maisons-longues) recouvertes d'écorce ou de roseaux tressés et abritant de 30 à 60 personnes y furent érigées à proximité d'une chapelle de bois de 18 m de long par 19 m de large. Le choix de l'emplacement de la mission fut sans doute motivé par le fait que la rivière Chaudière représentait un chemin naturel pour les Abénaquis et parce que les terres situées près de sa décharge n'étaient pas encore accaparées par les colons, à la différence de l'embouchure de la rivière Etchemin (Cadrin, 1984 : 10).

D'autres concessions furent attribuées aux Jésuites et aux Abénaquis, celles-ci « formant une longue bande de terre depuis la source de la rivière Chaudière jusqu'à Sainte-Marie (Rodrigue, 2003 : 103). L'abandon de la mission Saint-François de Sales en 1700 aurait été motivé par le besoin de bloquer l'accès du Richelieu et de la rivière Saint-François aux Anglais aux Iroquois et aux Anglais réfractaires à un engagement de paix, signifié depuis peu (Rodrigue, 2003 : 106). Les rives des rivières Saint-François et Bécancour devinrent ainsi les nouvelles terres d'accueil pour la plupart des Abénaquis de la région, alors que d'autres choisirent de s'installer dans l'arrière-pays, le long de la rivière Chaudière, plus près de leur territoire ancestral, l'Acadie (Cadrin, 1996 : 56).

En dépit de la signature du traité d'Utrecht, les conflits opposant Mi'kmaq et Malécites aux Anglais persistèrent et provoquèrent la migration massive des Amérindiens vers le Saint-Laurent. Plusieurs centaines d'entre eux hivernèrent alors le long des rivières Chaudière et Etchemin, ravivant par le

fait même l'ancienne mission érigée cette fois, en aval des chutes de la Chaudière (Cadrin, 1996 : 58; Rodrigue, 2003).

#### 4.2.2 La Pointe-Lévy

Identifiée par Samuel de Champlain en 1608 comme lieu de campement autochtone, la Pointe-Lévy fera l'objet d'une fréquentation accrue par différentes communautés amérindiennes après la Conquête, scellée en 1760 (figure 5). Protégés en quelque sorte de l'expansion territoriale des occupants anglais, les Mi'kmaq, Abénaquis, Malécites, Hurons et Montagnais en firent un lieu de rassemblement estival par excellence pour y recevoir, entre autres choses, des présents de la part des autorités gouvernementales soucieuses d'entretenir des rapports cordiaux avec eux et de vendre les fourrures récoltées durant l'hiver. Cette pratique, qui se généralise à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui persiste jusque vers 1860, donne lieu l'installation de multiples campements<sup>3</sup> sur quelques 2 milles (4 km) de grève vers le sud-ouest (Cadrin, 1996 : 61). Ce panorama unique sera d'ailleurs dépeint maintes fois par les paysagistes de l'époque (Martijn, 1986 : 214). Outre les archives paroissiales de Beaumont et de Saint-Nicolas, la plupart des actes religieux menés auprès d'Amérindiens sont consignés dans les registres de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy (Cadrin, 1996 : 62; voir également Prins, 1986 pour un décompte relativement précis des actes religieux recensés en aval de Lévis). Ces actes témoignent entre autres du décès de plusieurs Amérindiens touchés par les épidémies de choléra de 1832 et 1849. Ces épidémies contribuèrent d'ailleurs à l'abandon progressif de la Pointe-Lévy par les Amérindiens qui se virent pour la plupart relocalisés dans des réserves. Ils perdirent du même coup la gestion de leur patrimoine foncier et leurs structures politiques traditionnelles. En dépit de ces nouvelles conditions, des indiens nomades continuèrent de fréquenter la région vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme à l'anse Verte à Saint-Nicolas (Cadrin, 1996 : 65).

---

<sup>33</sup> Une source écrite relate « la présence de 125 personnes à une occasion et de 98 autres en août 1836 » (Cadrin, 1996 : 62).



### **4.3 Sites archéologiques connus**

Un seul site archéologique préhistorique est connu dans les limites de la zone élargie à l'étude. Il s'agit du site CeEs-2 localisé dans les limites de la municipalité de Beaumont, en haut de la chute du ruisseau Saint-Claude (Gaumont, 1968). Aucune attribution culturelle spécifique n'a été donnée à ce site par le M.C.C.Q.

## 5 OCCUPATION EUROCANADIENNE

### 5.1 Nature et ancienneté du peuplement

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les voies de communication (les cours d'eau et les routes, viendront s'y ajouter, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les voies ferrées) constituent les principaux éléments autour duquel s'articule l'établissement des colons eurocanadiens dans la vallée du Saint-Laurent (figures 6 à 9).

La rive sud du Fleuve face à la ville de Québec fut concédée au XVII<sup>e</sup> siècle. Les seigneuries sur le territoire à l'étude s'étendent le long du Saint-Laurent aux abords des rivières Chaudières, Etchemin et Beaurivage. Il s'agit des seigneuries de Lauzon, La Martinière, de Mont-à-Peine, de Vincennes et de Beaumont. La plus importante et la plus ancienne, celle de Lauzon, fut concédée en 1636. Celles de Vincennes et de Beaumont furent concédées en 1672 par l'intendant Talon, alors que celles de Mont-à-Peine et de La Martinière le furent en 1683 et 1692 (Courville et Labrecque 1988 : 143, 147, 159 et 201).

Le mode d'occupation des terres correspond au système seigneurial. Chaque seigneurie est morcelée en terrain de trois arpents de large par trente de profondeur qui sont ensuite concédés aux censitaires. Ces terrains sont le plus souvent en front sur le fleuve ou sur un de ses affluents. Au fur et à mesure que la population augmente, de nouvelles concessions s'ouvrent en retrait des premières entraînant la construction de nouvelles routes. Pour ce qui est de l'émergence des noyaux villageois, elle s'effectue principalement autour des bâtiments seigneuriaux, religieux ou encore militaires (Arkéos inc., 1997 : 33).

Les terres en front sur le fleuve sont les premières à être concédées. Dans la seigneurie de Lauzon, la Pointe de Lévy<sup>4</sup> qui constitue un poste d'observation stratégique en face de Québec est habitée dès 1647 par Guillaume Couture. Toutefois, les premiers colons défricheurs s'y établiront en 1694 (Toponymie p.382). Sur le territoire de Saint-Romuald, Eustache Lambert installe un établissement de pêche en 1651. Dans le cas de la seigneurie de Beaumont, les premiers établissements datent de 1680.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux secteurs d'activités se développèrent à Lévis et à Saint-Romuald. En effet, le blocus continental (1806-1811) imposé par Napoléon a permis l'essor du commerce maritime et l'exploitation forestière. Lévis connu également une spécialisation dans la

construction de remorqueurs et de navires et fut dès le XIX<sup>e</sup> siècle, un centre ferroviaire d'importance avec la présence du Canadien National, du *Quebec Central Railway* et de la *Lévis and Kennebec Railway*. Dans le cas de Saint-Romuald, le commerce maritime se perpétue par la présence de raffineries de pétrole.

L'établissement des colons dans l'arrière-pays s'est produit au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La construction de routes permit un accès à ce territoire situé en retrait du fleuve. Ces nouvelles concessions se sont développées autour de l'exploitation forestière et des moulins.

L'exploitation forestière du territoire de Saint-Jean-Chrysostome fut l'œuvre de la famille Breakey entre les années 1840 et 1850. Dès 1859, le bois provenant du bassin de la rivière Chaudière était transformé au moulin à scie construit en amont des chutes.

Le cas de Saint-Henri est légèrement différent. Le territoire de cette municipalité fut colonisé vers 1735 grâce en partie à sa situation géographique favorable. En 1749 une mission y fut érigée et en 1775, Henry Caldwell y fit construire un moulin à farine qui contribua grandement à l'essor du village.

Pour certaines municipalités de l'arrière-pays, c'est le transport ferroviaire qui a joué un rôle important dans l'établissement de nouveaux habitants. C'est notamment les cas de Saint-Redempteur où une bonne partie de la population travaillait dans ce domaine et de Charny qui doit son essor au *Grand Trunk Railway* et à l'*Intercolonial Railway*.

Bien que certaines paroisses soient érigées au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (Saint-Etienne-de-Beaumont 1692, Saint-Charles-Borromée 1749), c'est plutôt au XIX<sup>e</sup> siècle que naissent la majorité des municipalités de paroisse et de village du territoire à l'étude. C'est le cas de Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Henri (1845), de Saint-Romuald (1853), de Saint-Lambert-de-Lévis (1855), de Saint-Etienne-de-Lauzon (1860), de Lévis et Lauzon (1867). Les municipalités les plus récentes sont celles de Charny, Saint-Redempteur, Breakeyville, Bernières et Pintendre qui furent fondées au début du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4</sup> Le toponyme de Pointe de Lévy apparaît dès 1625 et est attribué à Champlain.

## 5.2 Sites archéologiques connus et lieux d'intérêt patrimonial

Un total de trois sites archéologiques historiques (CeEs-4, 5 et 6) sont connus dans les limites élargies du secteur à l'étude (tableau 2 et voir figure 1). Le site CeEs-4 est associé à l'ancienne tuilerie Smolenski qui est localisée près du pont de la chute du ruisseau Saint-Claude. Le site CeEs-5 correspond au presbytère de Beaumont alors que le site CeEs-6 correspond à la Chapelle Sainte-Anne située également à Beaumont. Citons également onze lieux d'intérêt patrimonial. Le tableau 2 les énumère. Précisons qu'aucun de ces sites archéologiques historiques ou lieux d'intérêt patrimonial n'est localisé dans les limites des trois secteurs à l'étude.

Le dernier site historique à mentionner dans ce chapitre concerne le Fort de Beaumont (Genest et al., 1996). Construit en 1914 le Fort de Beaumont faisait partie, avec les deux forts de la Martinière et celui du village de Saint-Jean (Île d'Orléans), d'ouvrages défensifs devant protéger le port de Québec. Localisé à Saint-Étienne de Beaumont (la localisation est toujours imprécise; figure 10), ce fort n'était constitué que de bases en ciment devant supporter chacune un canon « 6 inches B ». Il fut démantelé en 1919. Les deux photographies de la figure 10 suggèrent que ces ouvrages défensifs auraient été construits près de la rive du Saint-Laurent, donc probablement à l'extérieur des trois secteurs retenus pour la localisation du futur port méthanier.

**Tableau 2 — Sites archéologiques historiques connus**

Code Borden	Nom du site	Localité*	Localisation (approximative)	Latitude/Longitude	UTM nord/UTM est/NAD	Identité culturelle	Source ISAQ**
CeEs-4	Tuilerie Smolenski	MRC/Bellechasse, municipalité de Beaumont	À côté du pont de la chute du ruisseau Saint-Claude	46-49-59 / 71-02-07	88.40 / 44.70 / 27	Euro-québécois	Helen H. Lambart, 1975, "Les potiers et leurs rivières". Musée national de l'Homme, Ottawa, série Histoire 2, 26 p. (ISAQ: 231); Michel Gaumond, s.d., Dossier historique sur le site CeEs-4, tuilerie Smolenski, Mederschein. MACQ, rapport inédit, 13 p. (ISAQ: 620)
CeEs-5	Presbytère de Beaumont	MRC/Bellechasse, municipalité de Beaumont	Village de Beaumont, à l'est du ruisseau de l'Église	46-49-52 / 71-00-46	88.10 / 46.50 / 27	Euro-québécois, 168-1950	Philippe Picard, 1984, "Ancien presbytère de Beaumont, sondage archéologique, CeEs-5". MACQ, rapport inédit, 88 p. (ISAQ: 1215)
CeEs-6	Chapelle Sainte-Anne	MRC/Bellechasse, municipalité de Beaumont	À l'ouest du ruisseau du village, à 300 mètres de distance de l'église	46-49-49 / 71-00-52	88.35 / 46.50 / 27	Euro-québécois, 1800-1899	Philippe Picard, 1997, "La chapelle Sainte-Anne à Beaumont, intervention de sauvetage, automne 1997". Fabrique de Beaumont/MCCQ, rapport inédit, 13 p. (ISAQ: 2642)



**Tableau 3 — Lieux d'intérêt patrimonial localisés à proximité du territoire à l'étude**

N°	Nom du lieu	Localité	Statut	Référence
1	Façade fluviale du Saint-Laurent	MRC/Lévis, municipalité de Lévis	Schéma d'aménagement: territoire d'intérêt (grande affectation)	Schéma d'aménagement de la MRC Desjardins (Lévis)
2	Fort de la Martinière-d'en-Bas	MRC/Lévis, municipalité de Lévis	Schéma d'aménagement: territoire d'intérêt (identification)	Schéma d'aménagement de la MRC Desjardins (Lévis)
3	Fort de la Martinière-d'en-Haut	MRC/Lévis, municipalité de Lévis	Schéma d'aménagement: territoire d'intérêt (identification)	Schéma d'aménagement de la MRC Desjardins (Lévis)
4	Chemin du Roy, rues Saint-Laurent et Saint-Joseph (route 132)	MRC/Lévis, municipalité de Lévis	Schéma d'aménagement: territoire d'intérêt (identification)	Schéma d'aménagement de la MRC Desjardins (Lévis)
5	Chapelle de la procession de la Sainte-Vierge	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Classé monument historique en 1981, le bâtiment est également considéré d'intérêt historique élevé au schéma d'aménagement	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse; MCCQ: Répertoire des biens culturels et arrondissement du Québec; Commission des biens culturels du Québec,
6	Chapelle de la procession Sainte-Anne	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Classé monument historique en 1981, le bâtiment est également considéré d'intérêt historique élevé au schéma d'aménagement	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse; MCCQ: Répertoire des biens culturels et arrondissement du Québec; Commission des biens culturels du Québec,
7	Site du patrimoine du Village-de-Beaumont	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Site du patrimoine constitué en 2003	MCCQ: Répertoire des biens culturels et arrondissement du Québec
8	Site de l'ancien moulin de Vincennes et du Moulin d'en bas	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Site archéologique présumé d'intérêt historique	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse
9	Le Domaine seigneurial Charles-Couillard	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Événement architectural isolé d'intérêt historique	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse
10	L'église anglicane et le presbytère	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Événement architectural isolé d'intérêt historique	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse
11	Le Musée des sœurs hospitalières	MRC/Bellechasse, municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont	Événement architectural isolé d'intérêt historique	Schéma d'aménagement de la MRCde Bellechasse

## 6 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

### 6.1 Potentiel archéologique préhistorique

L'analyse des caractéristiques géographiques des trois options considérées pour l'installation d'un terminal méthanier à Beaumont a été effectuée à l'aide de la carte topographique 21L/14 au 1 :50 000 et des photos aériennes au (HMQ04-120-40 et 42) 1 :15 000. Aucune visite sur le terrain n'a été effectuée.

Cette évaluation du potentiel archéologique préhistorique est basée sur l'analyse du paysage et sur les données colligées aux chapitres 3 et 4 concernant le paléoenvironnement et le cadre général de l'occupation humaine de la vallée du Saint-Laurent durant la préhistoire. Les paragraphes qui suivent décrivent chacune des options retenues et évalue le potentiel archéologique préhistorique.

- OPTION NORD

Cette zone se localise sur le côté sud de la route 132, entre son parcours et le tracé d'une ligne électrique à haute tension. Elle se situe en retrait (entre 150 et 300 m) du talus qui fait la transition entre la plate-forme de Québec et la rive actuelle du fleuve. Sa surface s'élève progressivement, du nord vers le sud, et elle semble légèrement ondulée, l'altitude de la zone varie entre 60 m, dans sa partie nord-est et 80 m vers le sud, le long de la ligne électrique.

La photo-interprétation permet d'isoler, dans la partie sud, des surfaces longilignes qui auraient pu constituer des littoraux bien délimités par une plage active lors de l'exondation du début de l'Holocène. Ailleurs, la progression des altitudes semble se faire de façon progressive, de telle sorte qu'on ne peut isoler de surfaces qui se seraient démarquées.

Considérant que le niveau marin se situait autour de 90 m d'altitude vers 10 500 ans A.A. et que, vers 9 750 A.A., des sédiments d'estran se déposaient à Saint-Nicolas à une altitude de 65 m, on peut estimer que l'aire d'étude a émergé autour de 10 000 ans A.A. et qu'elle serait devenue habitable quelques siècles plus tard. Trois zones à potentiel archéologique (P-1 à P-3) correspondant à des paléorivages ont été retenues (figure 11). Ces zones auraient pu accueillir des occupations de la fin du paléoindien ancien ou du début du paléoindien récent. Les dimensions de ces zones de potentiel sont approximativement de

750 m x 80 m pour la zone P-1, de 500 m x 60 m pour la zone P-2 et 375 m x 80 m pour la zone P-3.

- **OPTION OUEST**

Cette zone se localise au sud de la première, à un peu plus d'un km de la rive du fleuve, entre la ligne électrique à haute tension et l'autoroute 20. Cette zone présente une topographie à faible relief et comporte des secteurs humides. Son altitude oscille autour de 80 m.

La photo-interprétation permet de reconnaître des formes allongées qui semblent correspondre à des bombements morainiques émergeant légèrement de la surface plane. Basé sur ces évidences, aucune zone à potentiel archéologique préhistorique n'y a été circonscrite (figure 11).

En raison de sa topographie et de sa localisation, cette zone n'offre pas de surfaces qui auraient pu présenter un attrait significatif pour des groupes humains, durant la préhistoire ancienne.

- **OPTION EST**

Cette zone, située entre la 132 et l'autoroute 20, prend l'allure d'un très large amphithéâtre traversé en son centre par le ruisseau Saint-Claude qui suit une course à 35° vers l'anse de Vincennes. Le versant nord-ouest de la forme présente un relief un peu plus accentué que le versant sud-est.

L'intérêt archéologique de cette zone découle du fait qu'au début de l'Holocène, elle formait une baie profonde qui s'est progressivement transformée en une anse au fur et à mesure de l'immersion des terres. Les surfaces s'étagent entre 60 et 80 m d'altitude.

La photo-interprétation des deux versants de l'embalement a permis d'isoler six zones de potentiel (P-4 à P-9) correspondant à des paléorivages qui semblent se démarquer suffisamment pour avoir constitué des surfaces attrayantes au fur et à mesure du retrait de la mer, entre les niveaux 80 et 60 m d'altitude (figure 12). Considérant leur altitude, ces surfaces ont émergé au début de l'Holocène, entre environ 10 000 et 9 500 ans A.A. Elles

auraient donc pu être occupées vers la fin du paléoindien ancien et au début du paléoindien récent. Les dimensions approximatives des zones de potentiel archéologique sont de 750 m x 75 m (P-4), 900 m x 75 m (P-5), 1 200 m x 75 m (P-6), 500 m x 50 m (P-7), 600 m x 50 m (P-8) et 500 m x 75 m (P-9).

## **6.2 Potentiel archéologique historique**

L'évaluation du potentiel archéologique historique a été réalisée à l'aide de cartes anciennes (voir figures 6 à 9). Le potentiel a été évalué en partant du principe que le mode d'occupation du territoire correspond au système seigneurial, impliquant que de façon générale, les colons construisaient leurs bâtiments en front de lot, soit le long d'une route ou sur les rives d'un cours d'eau.

Selon ce principe d'analyse de base, une seule zone de potentiel (H-1) a été identifiée dans les limites des trois secteurs à l'étude. Celle-ci longe la portion sud de la route 132 (boulevard Rive-Sud) et est localisée dans les limites de l'option « North ». Elle a été retenue en raison de la présence ancienne du bâti dans ce secteur. En effet, la carte de Gédéon de Catalogne (1709, voir figure 6) témoigne de l'ancienneté de la concession par une série de lots dans cet espace au moins depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, les cartes de Murray (1763, voir figure 7), Bouchette (1815, voir figure 8) et Adams (1826, voir figure 9) illustrent la présence de bâtiments et d'anciennes routes dans ce secteur.

Les options est et ouest ne présentent pas de potentiel archéologique historique en raison de leur localisation. En effet, ces deux secteurs se trouvent compris entre deux routes anciennes, soit la route 132 (boulevard Rive-sud) et la route dite Trompe-Souris (route Saint-Roch). Ce territoire est localisé en fond de deux séries de lots et aucun bâtiment n'y a été localisé sur les cartes anciennes.





**Tableau 4** - Identification des zones de potentiel archéologique historique

<b>Zone</b>	<b>Localisation</b>	<b>Toponymie</b>	<b>Dimension</b>	<b>Critères d'identification</b>
H-1	North Option	Une bande en front au sud de la route 132 (boulevard Rive-Sud) le long des lots 1-1 à 17-A-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Joseph.	100 mètres de profondeur sur toute la largeur de la bande*.	Portions de lots situées en front sur la route 132 (chemin du Roi) aménagées au moins depuis le XVIIIe siècle (voir la carte de Catalogne 1709).

\*Le chargé de projet évaluera la pertinence de déplacer l'emplacement de la zone à inventorier dans le cas de bâtiments se trouvant en retrait de la route, notamment dans les limites du lot 9-1.

## 7 Recommandations

L'étude de potentiel a permis de démontrer qu'aucun site archéologique ou lieu d'intérêt patrimonial n'est actuellement répertorié par le ministère de la Culture et des Communications ou dans les schémas d'aménagement des MRC concernées à l'intérieur des limites des trois secteurs retenus. Cette étude a également permis de circonscrire six zones (P-4 et P-9) à potentiel archéologique préhistorique dans les limites de l'option « East » et trois (P-1 à P-3) dans les limites de l'option « North ». S'ajoute une zone à potentiel archéologique historique s'étirant le long de la route 132, au sud, sur une largeur de 100 mètres dans la portion nord de l'option « North ». Les options « East » et « North » présentent donc des impacts importants sur la variable archéologique et devraient donc être rejetées. L'option « West » n'a pas livré de zones à potentiel archéologique. Aucune mesure de mitigation supplémentaire ne s'applique à cet endroit et constitue, basé sur la variable archéologique, le meilleur choix pour la construction du futur port méthanier.

Si l'option « East » ou l'option « North » étaient tout de même choisies, nous recommandons qu'un inventaire archéologique soit réalisé pour chaque zone à potentiel archéologique ciblée. Cet inventaire devra comprendre une inspection visuelle de la surface et des sondages archéologiques systématiques, généralement à chaque 10,00 m ou aux endroits jugés propices par l'archéologue. Il est important que l'inventaire prenne place avant la phase de construction, lorsque le couvert nival sera absent et, idéalement une fois que les limites de l'option retenue auront été arpentées. Cette recommandation est conforme aux exigences formulées par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec en vertu de l'article 31.9, alinéa b de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2). Suite à cet inventaire, l'archéologue pourra émettre d'autres recommandations en fonction d'éventuelles découvertes. Ces recommandations additionnelles pourraient comprendre notamment des fouilles archéologiques. Lors des travaux, si d'autres sites archéologiques devaient être découverts de façon fortuite, le ministère de la Culture et des Communications du Québec devrait alors en être immédiatement avisé, en conformité avec l'article 41 de la Loi sur les biens culturels



## OUVRAGES CONSULTÉS

- Archéologie illimitée** (1982) Pré-inventaire et inventaire, Trois-Rivières — Saint-Nicolas — Consortium Canest, Gazoduc T.Q.M. - 44 pages et annexes.
- Arkéos inc.** (1994) Projet rive sud de Québec - Embranchement Saint-Flavien : étude de potentiel archéologique et patrimonial — Urgel Delisle et Associés inc. - 43 pages.
- Arkéos inc** (1997) Prolongement du réseau de Gazoduc T.Q.M. vers les maritimes. Étude de potentiel archéologique et patrimonial – Urgel Delisle et Associés inc. pour Gazoduc T.Q.M.
- Baril, R. et B. Rochefort** (1957) Étude pédologique du comté de Lotbinière dans la province de Québec. — Ottawa, ministère fédéral de l'Agriculture.
- Baril, R. et B. Rochefort** (1979) Étude pédologique du comté de Rivière-du-Loup. — Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (no A 251).
- Benmouyal, J.** (1987) Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. — Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- Bhiry, N.**  
sous la direction de (2003) Reconstitution paléoenvironnementale du site archéologique archaïque ancien CeEv-5, Saint-Augustin-de-Desmaures. Québec. — Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- Bhiry, N., M. Garneau et L. Filion** (2000) « *Macrofossil Record of a Middle Holocene Drop in Relative Sea Level at the St. Lawrence Estuary* ». — Quaternary Research, (54) : 228-237.
- Bolduc, A. M.** (1999) Nouveau site Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec. — Commission géologique du Canada, recherche en cours 1999-E. Résumé publié dans The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.
- Bouchette, J.** (1978) Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique — Londres, 1815; Montréal : Éditions Élysée.
- Bouchette, J.** (s. d.) A topographical dictionary of the province of Lower Canada — Londres : 1832.
- Brown Macpherson, J.** (1967) « *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* ». — Cahiers de géographie de Québec, vol. 11 (23) : 343-360.

- Cadrin, G.** (1984) Le Fleuve et sa rive droite : 1. La présence amérindienne. — Lauzon, G.I.R.A.M.
- Cadrin, G.** (1996) « La présence amérindienne ». In, R. Samson (éd.), — Histoire de Lévis-Lotbinière — Collection Les Régions du Québec 8, I.Q.R.C., p. 45-71.
- Cartier, J.** (1977) Voyages en Nouvelle-France - Montréal — H.M.H.
- Chalifoux, É.** (1999) « Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre ». — Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.
- Chapdelaine, C.**  
Sous la direction de (1994) « Il y a 8 000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. » — Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.
- Chapdelaine, C.** (2004) « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». — Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIV (1) : 3-20.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine** (1982) Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. - Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques : 1.
- Courville, S. et S. Labrecque** (1988) Seigneuries et fiefs du Québec. Nomenclature et cartographie – Dossiers toponymiques, 18 – Outils de recherche du CÉLAT, n° 3.
- Dionne, J.-C. et M.-C. Bouchard** (2000) « Nouvelles données sur l'érosion du schorre supérieur à Montmagny, moyen estuaire du Saint-Laurent ». — Géographie physique et Quaternaire , vol. 54(2) : 219-230.
- Dionne, J.-C.** (1998) « État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec ». — Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.
- Dionne, J.-C.** (2002) « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). » — Géographie physique et Quaternaire, vol. 56 (1) : 33-44.
- Dionne, J.-C.** (2002b) « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». — Géographie physique et Quaternaire, vol. 56 (1) : 97-121.
- Dumais, P.** (2000) « *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection of the Peopling of Southeastern Quebec* ». — Archaeology of Eastern North America, vol. (28) : 81-112.

- Dumais, P. et G. Rousseau** (2002) « *De limon et de sable: une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata* ». — Recherches amérindiennes au Québec, vol XXXII (3):55-75.
- Dumont, J.** (1989) Ville de Saint-Romuald, étude de potentiel archéologique et résultats de l'inventaire — Ville de Saint-Romuald — M.C.C.Q. — 35 pages.
- Dumont, J.** (1989) Ville de Saint-Nicolas, étude de potentiel archéologique et résultats de l'inventaire — Ville de Saint-Nicolas — M.C.C.Q. - 28 pages.
- Ellis, C. I. et B. Deller** (1990) « *Paleo-Indians* ». — Ellis et Ferris (eds.) The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650. occasional Publication of the London Chapter, OAS, no. 5. London.
- Ellis, C., I. T. Kenyon, et M. W. Spence** (1990) « *The Archaic* ».— Ellis et Ferris (eds.) The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650. occasional Publication of the London Chapter, OAS, no. 5. London.
- Fortin, J.-C.** (1993) Histoire du Bas-Saint-Laurent — Institut québécois de recherche sur la culture - 1993 - 860 pages.
- Funk, Robert E.** (1978) Post-Pleistocene adaptations. In Handbook of North America Indians. — William C. Sturtevant (gen. Ed.), Vol. 15, Northeast. Bruce G. Trigger (vol. ed.): 16-27
- Gaumond, M.** (1963) Inspection d'une structure de pierre à Saint-Antoine-les-Fonds — Rapport présenté au ministère des Affaires culturelles — 1 page.
- Gaumond, M.** (1965) Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1965 — M.C.C.Q. — 3 volumes, n. p.
- Gaumond, M** (1968) Documents sur le site du Moulin de Vincennes, CeEs-2 — M.C.C.Q.
- Genest, C., A. Vachon et Y. Bielinski** (1996) Le Fort de la Martinière, défenseur de Québec, 1914-1918 1939-1945, construit en 1907. — Association des artilleurs de la garnison, 96 pages.
- Giguère, G. E.** (1973) Oeuvres de Samuel de Champlain - Montréal — Éditions du Jour — 3 vol.
- Harris, R. C.** (1987) Atlas historique du Canada : des origines à 1800 — Montréal — Presses de l'Université Laval, volume 1.
- Hétu, B. et J.T. Gray** (2002) « L'apport de la géomorphologie à l'archéologie des périodes paléoindienne et archaïque dans l'est du Québec. Une géoarchéologie à (ré)-inventer? » - Recherches amérindiennes au Québec, 32(3) : 76-90
- Hoffman, B. G.** (1961) « *Cabot to Cartier* » — In: Sources for a Historical Ethnography of North Eastern North America, 1497-1550 — Toronto: University of Toronto Press.

- Laberge, A.** (1993) Histoire de la Côte-du-Sud — Institut québécois de recherche sur la culture - 644 pages.
- Laliberté, M.** (1992) « Des Paléindiens dans la région de Québec : quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald ». — Archéologiques, 5-6 : 46-51.
- Laplante, L.** (1962) Étude pédologique du comté de Lévis. — Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (bulletin no 10).
- Martijn, C. A.** (1996) « Voyages des Micmacs dans la vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve ». In, C.A. Martijn (éd.), - Les Micmacs et la Mer. — Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques , 5 : 197-223.
- Mathieu, J.** (1991) La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles — Éditions Berlin; Les Presses de l'Université Laval.
- Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, J.-L. de Beaulieu et D. Fortin** (2003) « *Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence* » — Palaeogeography Palaeoclimatology, Palaeoecology, 193 (2003) 51-72.
- Occhietti, S. M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et C. R. Harrington** (2001) « Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 ans BP : le site de Saint-Nicolas ». — Géographie physique et Quaternaire, vol. 55 (1) : 23-46.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque** (1985) « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP ». — Recherches amérindiennes au Québec, vol. 15(1-2) : 17-37.
- Parent, M. et S. Occhietti** (1999) « *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec* ». — Géographie physique et Quaternaire, vol. 53 (1) : 117-135.
- Pintal, J.-Y.** (1998) Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon. — Coll. Dossiers 102, Ministère de la Culture, Québec.
- Pintal, J.-Y.** (2002) « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». — Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII(3) : 41-54.
- Pintal, J.-Y.** (2003) Un Sault dans l'histoire. Les Amérindiens à Lévis. — Catalogue illustré des collections préhistoriques de la ville de Lévis. Disque compact inédit remis à la ville de Lévis et à la Société historique de Saint-Romuald.
- Pintal, J.-Y.** (2003b) Inventaire et fouille archéologique sur le site CeEv-5. Arrondissement Laurentien, ville de Québec. — Rapport inédit remis au ministère des Transports et au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

- Pintal, J.-Y.** (2004) *A Mari Usque Ad Mare. A Paleoindian and Early Archaic Occupation in the Strait of Quebec.* — Conférence prononcée au colloque de la Society for American Archaeology, Montréal.
- Prins, H. E. L.** (1986) *Micmacs and Maliseets in the St. Lawrence Valley.* — In W. Cowan (éd.), Actes du congrès des Algonquinistes. — Ottawa, Carleton University.
- Québec** (1984) Renseignements sur le patrimoine culturel destinés aux municipalités régionales de comté (tirés du macro-inventaire et utiles pour élaborer un schéma d'aménagement) — Informations patrimoniales à la Municipalité régionale de comté Bellechasse — Québec.
- Québec** (1984) Renseignements sur le patrimoine culturel destinés aux municipalités régionales de comté (tirés du macro-inventaire et utiles pour élaborer un schéma d'aménagement) — Informations patrimoniales à la Municipalité régionale de comté Desjardins — Québec.
- Québec, Commission de toponymie** (1987) Répertoire toponymique du Québec — Commission de toponymie — Publications du Québec.
- Québec, Commission de toponymie** (1996) Noms et lieux du Québec: dictionnaire illustré — Commission de toponymie — Publications du Québec.
- Québec, Commission des biens culturels** (1991) Les chemins de la mémoire : monuments historiques du Québec (tomes 1 et 2) — Commission des biens culturels — Publications du Québec.
- Québec, Department of Highways** (1930) *Along Quebec Highways* — Québec — *Department of Highways and Mines.*
- Richard, P.** (1977) « Végétation tardiglaciaire au Québec méridional et implications paléoclimatiques ». — *Géographie physique et quaternaire*, vol. XXXI (1-2) : 161-176.
- Richard, P. J. H.** (1985) « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP: l'habitabilité dans un milieu changeant. » — *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15 (1-2) : 39-56.
- Richard, P. J. H.** (1995) « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai » — *Geographie physique et Quaternaire*, vol. 49 (1) : 117-140.
- Ritchie, W. A.** (1957) *Traces of Early Man in the Northeast.* — New York State Museum and Science Service Bulletin numéro 358, Albany.
- Robinson, B. S.** (1992) « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning* ». — in B. — S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) *Early Holocene*

Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology, no. 9 : 63-116.

- Rodrigue, B.** (2003) « Va-et-vient sur la Chaudière-Kennebec : les explorations européennes ». — In, S. Courville (éd.), Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante. — Collection Les Régions du Québec 16, I.Q.R.C., p. 45-71.
- Taillon, H.** (1991) Les Amérindiens sur la Chaudière, étude de potentiel archéologique — Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec — Québec.
- Wright, J. V.** (1979) La préhistoire du Québec. Leméac — Montréal.
- Wright, J. V.** (1982) «La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec. — 2 (3) : 193-2005.

## LISTE DES CARTES

- John Adams** (1826) To his Excellency the Earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas & this map of Quebec and its environs... — BNQM - TRMA0143 (G 3452 Q4 1826 A32)
- Bouchette, J.** (1815) Carte topographique de la province du Bas-Canada/Montréal : édition Élysée, 1980. Fac-similé de l'édition originale : To his Royal Highness George Augustus Frederick... this topographical map of the Province of Lower Canada. London: Faden, 1815. — BNQM :G 3450 1815 B68 1980 CAR.
- Gédéon de Catalogne** (1709) Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 — BNQM — TRBA0148a (G 3453 A1 1709 C31 1921)
- Fusier, Lewis Haldimand,  
Frederick Holland,  
Samuel Montesor,  
John Murray, James Peach,  
Joseph Pittman Spry, William** (1763) General James Murray's map of the St.Lawrence ANC — NMC 17350 pt 9